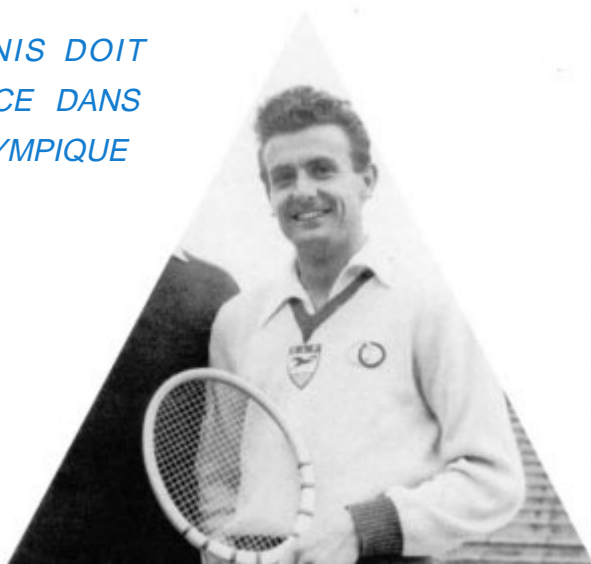


## Libres opinions

### POURQUOI LE TENNIS DOIT RETROUVER SA PLACE DANS LE PROGRAMME OLYMPIQUE

par Philippe Chatrier,

président de la Fédération Intern.  
de Tennis



Le tennis ne figure plus dans le programme olympique depuis les Jeux de 1924. Une querelle, maintenant bien oubliée, avait alors opposé le CIO à la Fédération Internationale de Lawn Tennis. La seconde reprochait au premier, à tort ou à raison, une organisation insuffisante du tournoi qui s'était déroulé à Paris et émettait la prétention de s'en charger à l'avenir. De son côté, le CIO estimait inconcevable que des championnats tels que ceux de Wimbledon et de Roland Garros ne soient pas supprimés des années olympiques afin de laisser une indiscutable primauté au tournoi doté des Cinq Anneaux. De leur côté, les dirigeants de Wimbledon ne goûtaient que médiocrement la concurrence de prestige d'un titre aussi glorieux que celui de « Champion Olympique ». La discussion prit de l'aigreur, des paroles malheureuses furent prononcées et, finalement, les portes claquèrent : le tennis n'était plus sport olympique et ne l'est pas redevenu.

Il faut reconnaître que les dirigeants de la Fédération Internationale ne firent pas de grands efforts pour obtenir la réintégration du sport dont ils avaient la charge. L'influence anglo-saxonne était parmi eux prépondérante et une désagréable concurrence de titre avec leur épreuve reine ne

leur souriait pas outre mesure. On sait que, s'il y a des championnats des Etats-Unis, de France et d'Australie, à Wimbledon, ce sont « les championnats » tout court.

Pourtant si un sport mérite sa place dans l'Olympisme, c'est bien le tennis. En premier lieu, il est universel : dans tous les pays du monde, où le sport est possible, il est présent. On le pratique sous toutes les latitudes, dans tous les climats, sur des surfaces qui peuvent varier du gazon au ciment, en passant par la terre battue, le bois ou les matériaux artificiels, mais avec les mêmes règles, la même rigueur, sous le contrôle de Fédérations nationales acceptant l'autorité d'une Fédération Internationale.

Par ailleurs, il devient, de plus en plus, le sport du grand nombre. Il est en train de connaître un extraordinaire développement et plus de cent millions de joueurs et de joueuses viennent y chercher plaisir, délassément et santé.

Le tennis est enfin le sport de toute une vie. Celui qui a pris la raquette lorsqu'il était un bambin ne l'abandonne pas avant l'extrême vieillesse. Les exemples connus ne manquent pas : du défunt roi de Suède au bien vivant Jean Borotra. On peut le pratiquer

toute sa vie mais selon ses goûts, ses moyens physiques et ses loisirs. Il y a en effet place pour l'athlète de haut niveau qui s'astreint à l'esclavage de l'entraînement quotidien, pour l'homme d'affaires qui joue deux heures par semaine par hygiène, pour le passionné qui, sans être très fort, consacre ses vacances à de petits tournois, pour le grand-père qui, le dimanche matin, joue avec sa petite-fille. Bien que s'agissant d'un sport individuel, c'est également un sport d'équipe et l'on est surpris de l'intensité de l'esprit communautaire qui se développe dans un petit club quand son équipe va affronter celle d'une autre ville.

Qu'est-ce qui s'oppose donc à ce que le tennis soit non seulement admis mais même réclamé par l'Olympisme ?

L'argument, et le seul à notre connaissance, c'est qu'il s'agit d'un sport professionnel. On y joue pour des prix, donc pour de l'argent, ce qui est la négation de l'esprit olympique et du fameux serment.

Il est vrai que les tournois — ceux tout au moins d'une certaine importance — sont dotés de prix en espèces. La Fédération a eu le mérite de la franchise et de la loyauté ; elle a refusé de continuer à tolérer l'hypocrisie des dessous de table. Elle a bonne conscience, ce qui n'est peut-être pas le cas de toutes ses homonymes.

Cela étant dit, il faut préciser qu'il ne s'agit pas d'une Fédération de professionnels, mais d'une Fédération qui compte quelques professionnels, ce qui est différent. Et dans quelle proportion ? Moins de mille joueurs et joueuses sur cent millions.

Autant que je le sache, la boxe, le football, le cyclisme sont des sports qui ont aussi dans leurs rangs des professionnels reconnus au grand jour. Ils ont pourtant leur place sous le drapeau olympique, le serment est prêté en leur nom, ils participent à la grande fête mondiale de la fraternité sportive. Pourquoi la règle serait-elle différente pour le tennis ?

Je crois sincèrement que cette mise à l'écart d'un des plus grands sports du monde ne saurait se prolonger davantage et c'est avec confiance que j'attends le retour des millions de joueurs et joueuses de tennis amateurs parmi leurs compagnons des autres disciplines lors des Jeux de 1984.

P. C.

